

FACTURE COTISATION ANNUELLE
BON DE COMMANDE - FACTURE REPERES D'IDENTIFICATION CAPRINE

CAMPAGNE 2021 - 2022

A RETOURNER IMPERATIVEMENT MEME SANS COMMANDE DE BOUCLE AVANT LE 10 JUILLET 2021
(Exemplaires BLANC et BLEU à renvoyer à L'EDE accompagnés du règlement)

Numéro d'exploitation : 64 Maison ou lieu dit :

Nom du détenteur : Commune :

FACTURE COTISATION ANNUELLE		Nombre	Prix unitaire HT	Montant HT
CL	FORFAIT ELEVAGE ANNUEL (obligatoire)	1	11,67 €	11,67 €
CR	COTISATION ANNUELLE PAR REPRODUCTEUR (obligatoire) Total mâles et femelles caprins au 1 ^{er} janvier 2021 (recensement)	0,21 € €
DC	DOCUMENTS DE CIRCULATION (Commande par nbre multiple de 10)
BON DE COMMANDE - FACTURE (repères et fournitures)		Nombre	Prix unitaire HT	Montant HT
TR	TIP-TAG DE REPERAGE A LA NAISSANCE (par nombre multiple de 20)	0,06 € €
TT	BARRETTES JAUNES (par nombre multiple de 20) (une barette par caprin à destination de l'abattoir en France avant l'âge de 4 mois)	0,05 € €
FE/FC	PAIRE DE BARRETTES (Electronique + Conventionnelle) (par nombre multiple de 5 paires) DATAMARS	0,65 € €
FP1	+ FRAIS DE PORT (obligatoire)	1	5,00 € €
	OU + Pince pour 1 barrette (obligatoire pour 1 ^{ère} commande)	1	14,00 € €
XE/XC	PAIRE DE BARRETTES (Electronique + Conventionnelle) (par nombre multiple de 10 paires) ROXAN	0,85 € €
FP2	+ FRAIS DE PORT (obligatoire)	1	5,00 € €
K1	+ Pince pour charger 10 paires (obligatoire pour 1 ^{ère} commande) + Pince pour charger 1 barrette (obligatoire pour 1 ^{ère} commande)	1+1	45,00 € €
PE/PA	OU PAIRE DE PENDENTIFS JAUNES (Electronique + Conventionnel) CHEVILLOT	0,78 € €
FP	+ Frais de port (obligatoire)	1	5,86 € €
RR	BOUCLE DE REMPLACEMENT PROVISOIRE ROUGE CHEVILLOT	0,23 € €
PI	PENDENTIFS CONVENTIONNELS DE REBOUCLAGE A L'IDENTIQUE (Numéros à reporter sur papier libre) CHEVILLOT	0,20 € €
EI	PENDENTIFS ELECTRONIQUES DE REBOUCLAGE A L'IDENTIQUE (Numéros à reporter sur papier libre) CHEVILLOT	0,62 € €
P8	PINCE POSE PENDENTIFS CHEVILLOT	15,00 € €
PO	POINTEAU DE RECHANGE CHEVILLOT	1,68 € €
	LECTEUR DE BOUCLES ELECTRONIQUES € €
CA	CARNET D'AGNELAGE	2,53 € €
KR	KIT DE RECHARGE DU CLASSEUR «Outil Unique d'Enregistrement»	3,79 € €
CF	FRAIS DE COMMANDE (payable à la première commande)	1	15,80 €	15,80 €

Mode de règlement (A cocher)

- Chèque bancaire (Utiliser la TVA en vigueur à la date de la commande)
à l'ordre de la Chambre d'Agriculture TVA exigible sur les débits.
- Prélèvement automatique fin octobre - fin décembre
- Virement à l'ordre de la Chambre d'Agriculture :
IBAN : FR76 1007 1640 0000 0010 0005 612
BIC : TRPUFRP1
- Espèces

Montant Total HT A €

TVA = A x 0,20 B €

Montant Total TTC
(A + B) €

Date : Signature :